



FONDATION
FRANSYLVA
sous égide de la Fondation du patrimoine

Sous égide de la



FONDATION
DU
PATRIMOINE

Cher Président,

Comme vous le savez, la fondation Fransylva a lancé début septembre un appel aux dons auprès du grand public, en vue de soutenir des actions locales d'intérêt général ayant pour objectif de restaurer, de protéger et de sauvegarder la forêt face aux risques croissants d'incendie.

Le premier palier de cette collecte, fixé à 100.000 euros, est dès à présent atteint et il convient maintenant d'identifier des projets que nous souhaitons voir mis en œuvre dans le courant du premier semestre 2023.

Il s'agit prioritairement de développer ou de renforcer les moyens de Défense des Forêts Contre l'Incendie, d'aménager des bordures de cours d'eau, mares, étangs afin de préserver les réserves d'eau ou de réhabiliter des zones forestières brûlées, non valorisées ou non exploitées économiquement. Ces initiatives sont relativement aisées à mettre en place et très efficaces.

Compte tenu de l'enveloppe disponible, nous prioriserons pour cette collecte les dossiers de moins de 20.000 euros. Néanmoins, si vous avez des projets plus importants, nous ferons appel au mécénat d'entreprises. L'une d'entre elles a déjà proposé un financement de 40 à 50.000 euros pour un projet dans le sud-ouest.

Les projets seront analysés par un comité technique composé d'experts dans la lutte contre l'incendie, de la reconstitution de la forêt et du développement durable. Ils seront ensuite validés par le Conseil Exécutif de la fondation Fransylva.

Vous trouverez en pièces jointes les éléments permettant de répondre à cet appel à projet avant le vendredi 5 mai 2023, date limite fixée pour le dépôt des candidatures. Les dossiers seront traités au fil de l'eau.

A noter, que les particuliers doivent soit se soumettre à une ORE, soit plus simplement passer par une association locale d'intérêt général. Les GFF peuvent solliciter un financement sans intermédiaire.

Vous noterez que votre signature est requise. Un avis peut y être ajouté.

Je compte sur vous pour diffuser notre appel auprès de vos adhérents ou des collectivités qui souhaitent conduire des actions de ce type et qui sont à la recherche de financements.

Bien amicalement.

Alain de Kernier
Président de la fondation Fransylva



Contact :
Henry Billaudel
Délégué Général
fondation@fransylva.fr
0632214943

